Nom du locataire

Coordonnées du locataire

Nom du bailleur / propriétaire

Coordonnées du bailleur / propriétaire

Le (date),A (ville)

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous rappeler le congé que je vous ai délivré le (date du congé), pour le bien immobilier que j'occupais en tant que locataire, situé au (adresse du logement loué). L'état des lieux contradictoire de sortie effectué le (date) lors de la restitution des clefs n'a constaté aucune dégradation.

En vertu de l'article 22 de la loi du 6 juillet 1989, si aucune dégradation n'est survenue entre l'état des lieux d'entrée et l'état des lieux de sortie, le propriétaire dispose d'un délai maximum d'un mois suite à la restitution des clefs, pour remettre au locataire le dépôt de garantie, sous peine d'une majoration d'un montant égal à 10 % du loyer par mois de retard.

Sauf erreur de ma part, malgré le courrier simple que je vous ai adressé le (date du courrier) et mes multiples relances, je n'ai toujours pas reçu mon dépôt de garantie d'un montant de (somme totale à régler par le propriétaire).

En conséquence, le délai de restitution étant dépassé de (durée du retard), je vous mets en demeure de me rembourser la somme de (somme totale en euros) correspondant au montant du dépôt de garantie majoré (10 % du loyer hors charges par mois de retard commencé), dès réception de ce courrier.

À défaut de restitution du dépôt de garantie dans un délai de (échéance), je me verrai dans l'obligation d'entamer des poursuites judiciaires à votre encontre.

Dans l'attente d'un retour rapide de votre part, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signature